



Demande de mise en liberté

Par Help93

Mon ami a été placé en détention provisoire il y a trois mois pour une affaire qui, selon nous, ne le concerne pas directement. Cependant, en raison de son casier judiciaire, il a été maintenu en détention le temps que toutes les auditions soient réalisées.

À présent, toutes les auditions ont eu lieu et, par l'intermédiaire de notre avocat, nous avons déposé une demande de mise en liberté il y a une semaine. La juge d'instruction en charge du dossier est Caroline Rosso.

Auriez-vous un avis sur sa manière de procéder ? Et selon vous, dans combien de temps pourrions-nous obtenir une réponse, sachant qu'il y a eu plusieurs jours fériés récemment ?

Par isernon

bonjour,

seul votre avocat qui connaît le dossier, peut répondre à votre question.

je vous suggère de supprimer le nom du juge d'instruction, élément qui n'apporte rien à l'affaire de votre ami.

salutations